

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT
ET DU DEVELOPPEMENT HUMAIN



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

Ouagadougou le,

17.11.2024

Communiqué n°2024-00000355 /MESRI/SG/UJKZ/P

portant recrutement de cent (100) étudiants en troisième année de licence Professionnelle en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) dont soixante (60) en éducation et motricité et quarante (40) en management du sport pour le compte de l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain (ISSDH).

Année Académique 2024-2025

Dans le cadre de la formation en Licence STAPS, l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain recrute des étudiants en licence professionnelle.

I. OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif général de la Licence Professionnelle avec la Mention STAPS est de former des compétences de haut niveau disposant de savoir-faire et savoir-technique dans le domaine des activités physiques et sportives pour l'éducation, l'encadrement et l'animation. Cette licence professionnelle a deux spécialités qui se présentent comme suit :

- Education et Motricité ;
- Management du Sport.

La durée de la formation est d'un (01) an (L3).

II. DÉBOUCHÉS

Le diplômé de Licence Professionnelle peut être employé dans les ministères, organisations internationales, ONG, associations, établissements d'enseignement secondaire, Structures Publiques Décentralisées ou Privées ayant des besoins en ressources humaines dans le domaine de l'enseignement, de l'accompagnement et de l'animation dans le secteur des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA).

III. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Est autorisé à présenter un dossier de candidature, tout étudiant ou professionnel remplissant l'une des conditions suivantes :

- les professionnels de l'Education Physique et Sportive (EPS) détenteurs d'un Certificat d'Aptitude Professionnel / Collège d'Enseignement Général (CAP/CEG) ;
- les professionnels détenteurs d'un Certificat d'Aptitude à la Maîtrise d'Education Physique et Sportive (MEPS) du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi ;
- les professionnels détenteurs du Certificat d'Aptitude au Professorat d'EPS ;
- les professionnels détenteurs du Certificat d'Aptitude à la Maîtrise d'Education Physique et Sportive (MEPS) du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi obtenu après 2015 et ayant validé les niveaux L1 et L2 de la Licence STAPS de l'ISSDH ;
- les professionnels détenteurs du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (CAPEPS) du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi obtenu après 2015 et ayant validé les niveaux L1 et L2 de la Licence STAPS de l'ISSDH ;
- les professionnels détenteurs du Certificat d'Aptitude au Professorat des Activités Physiques et Sportives.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat en cours de validité ou du diplôme du baccalauréat ;
- un extrait ou bulletin d'acte de naissance ;
- les copies des attestations des différentes formations reçues ;
- un CV de trois pages maximum (diplômes, formations complémentaires, expériences professionnelles) ;
- une copie légalisée du dernier diplôme professionnel et/ou académique ainsi que les relevés de notes obtenus ;
- une lettre de motivation de deux (2) pages maximum ;
- une quittance de paiement en ligne (campusfaso) des frais de dossier de quinze mille cinq cent francs (15 500 F) CFA.

V. SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **25 juillet au 30 août 2024 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un Identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais de dépôt du dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

NB : Un dossier physique est demandé à chaque candidat après la validation de son dossier numérique sur Campusfaso. Ce dossier physique est recevable à la Direction Académique de l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain sis à Gounghin à l'ouest du stade du 4 août. Ce dossier est obligatoire pour l'admission du candidat à la formation.

VI. MODE DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTION

Le recrutement se fera par examen de dossiers. Une commission pédagogique créée à cet effet par arrêté du président de l'Université se chargera d'examiner les dossiers de candidature et de sélectionner les candidats.

Les résultats d'admission seront publiés par affichage à l'ISSDH le **mercredi 25 octobre 2024**. Le début des cours est prévu pour le **lundi 30 octobre 2024**.

VII. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Licence 3	Ressortissants de la zone UEMOA	Ressortissants hors zone UEMOA
Frais d'inscription	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Frais de formation	500 000 FCFA/an	750 000 FCFA/an

Ampliations :

- VP/EIP
- DAOI
- ISSDH
- DSI
- Large diffusion

P/le Président et par délégation,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations pédagogiques

Dr Bernard ZOUMA

Maîtres de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

